

QUALITÉ ET CADRE DE VIE POURNOY-LA-CHÉTIVE ET ALENTOURS

Siège : 2 place Delacour, 57420 Pournoy-la-Chétive

Association inscrite au registre des associations auprès du Tribunal d'instance de Metz

SIREN : 848 468 690 - SIRET : 848 468 690 00013

Site internet : www.qualitedevieplc.org

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

L'objet du présent rapport est de vous rendre compte des actions menées par l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

1. Rappels sur l'objet de l'Association et le contexte dans lequel elle a été créée

1.1 Objet de l'Association

Comme le stipule l'article 2 des statuts de l'Association, celle-ci a pour objet de « *préserver la qualité et le cadre de vie de Pournoy-la-Chétive et des communes environnantes, qu'elles soient limitrophes ou non, dans le souci de l'intérêt général de la population de ces communes* ».

1.2 Contexte dans lequel a été créée l'Association

L'Association a été créée le 8 octobre 2017 dans le triple but :

- de structurer l'opposition d'une partie de la population de Pournoy-la-Chétive au projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur le ban communal porté par un agriculteur résidant à Coin-sur-Seille, qui s'était exprimée lors du rassemblement organisé sur le site pressenti, le dimanche 1^{er} octobre 2017, 3 jours après le début de la période de consultation publique sur le projet,
- de fédérer l'opposition croissante des habitants du village, bientôt rejoints par certains habitants des communes environnantes, notamment de Coin-sur-Seille, après que le projet leur a été présenté de manière plus détaillée lors d'une réunion à la salle polyvalente le 5 octobre 2017,
- et de mettre en exergue les risques que la mise en œuvre de ce projet, à l'emplacement choisi par le porteur du projet, ferait courir à la population de Pournoy-la-Chétive et des communes environnantes (à commencer par Coin-sur-Seille), et d'obtenir du porteur du projet qu'il y renonce.

2. Actions menées par l'Association en 2019

L'exercice 2019 a été un exercice de transition pour l'Association, les seules actions significatives de l'Association au cours de l'exercice ayant été :

- l'envoi à Monsieur Julien Bilocq d'un courrier au mois d'avril 2019 reflétant l'inquiétude d'un certain nombre de membres de l'Association et, au-delà, de citoyens de Pournoy-la-Chétive après qu'ils ont été informés fin mars 2019 la relocalisation du projet d'unité de méthanisation porté par la SAS Methabiovalor, sur le ban communal d'Augny, à proximité de la ferme de Sabré, et mettant en garde le porteur du projet, notamment sur les enjeux liés à l'intégration paysagère de son projet ainsi que sur la gestion des odeurs générées par l'exploitation de cette unité de méthanisation,

- la participation de deux membres du bureau de l'Association à une réunion en mairie d'Augny le 3 mai 2019, en présence du maire d'Augny et du porteur du projet, au cours de laquelle les représentants de l'Association ont réitéré les remarques faites dans le courrier précité et rappelé au porteur du projet que l'Association sera particulièrement vigilante sur le fait que l'exploitation de cette unité de méthanisation ne résulte en aucun trouble de jouissance pour les habitants des communes environnantes.

Nous n'avons en revanche pas jugé utile de nous exprimer lors de la procédure de consultation publique sur le projet qui s'est tenue du 19 juin au 17 juillet 2019.

Fait à Pournoy-la-Chétive, le 9 mars 2021

Pour l'Association, son président,
Monsieur Alain Pronost

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AP', with a stylized flourish underneath.